

# FORMATIONS SNIIRAM/SNDS

*Planning et descriptif*

**Janvier à mars 2023**

*Version du 8 décembre 2022*

# SOMMAIRE

## Informations / Mises à jour / Rappels

---

**1. PUBLIC CONCERNÉ** **Page 4**

---

**2. ORGANISMES AUTORISÉS A INTERROGER LE SNDS**  
*sur autorisation pérenne (Décret du 29 juin 2021)* **Page 5**

➤ *Liste des CHU et CLCC* **Page 8**

---

### 3. PARCOURS DE FORMATIONS

**Parcours** Votre organisme a un accès sur projet : échantillon, datamarts ou extraction via un espace projet sur le portail de la Cnam ou système fils **Page 10**

*Parcours de formation proposés avec passerelles* **Page 12**

---

### 4. MODALITES D'INSCRIPTION

**4.1 Organismes ayant un accès sur projet** **Page 14**

➤ *Formulaire de complément d'inscription* **Page 15**

---

**5. FICHES REPÈRES DES DIFFERENTES FORMATIONS** **Page 16**

---

**6. DATES DES FORMATIONS PROGRAMMÉES** **Page 28**

---

**7. PLANNING VISUEL** **Page 35**

---

# INFORMATIONS



## PASSERELLES PROPOSEES ENTRE CERTAINES FORMATIONS

Pour vos utilisateurs confirmés de données du SNDS, des **passerelles** entre certaines formations ont été autorisées, dans le cadre de l'application du décret SNDS n° 2021-848 du 29 juin 2021 et du passage de l'ancien EGBS vers le nouvel échantillon ESND. **Toutefois, le suivi des formations SNDS elles-mêmes reste fortement recommandé.**

Une confirmation de lecture de certains documents de passage sera demandée avant toute habilitation. Ces documents sont disponibles dans l'onglet Tableaux et Requêtes du portail SNDS, sous l'application Business Object, **Dossiers Publics/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formation/Passerelles.**

Reportez-vous au **3. DIFFERENTS PARCOURS DE FORMATIONS** pages 9 à 12

Pour en savoir plus sur ces modalités de passage, vous pouvez aussi contacter le Pôle Accompagnement en vous adressant à la boîte mail [snds.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr) [objet du message : Formations\_passerelle]

## Tarifs 2023

Les tarifs 2023 sont inchangés : il sont identiques à 2022.

Pour toute demande d'informations concernant le SNDS,  
merci de vous adresser à l'adresse suivante : [snds.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr)

## 1. PUBLIC CONCERNÉ

Les formations SNIIRAM/SNDS sont ouvertes à **toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet.**

Dans le cadre de l'utilisation des données du SNDS, **l'utilisateur doit suivre obligatoirement un ou plusieurs modules indispensables** pour accéder aux données agrégées ou individuelles, accessibles par BO, SAS ou R.

## 2. ORGANISMES AUTORISÉS A INTERROGER LE SNDS sur autorisation pérenne (Décret du 29 juin 2021)

ORGANISMES	ARCHI	Produits semi-agrégés DAMIR AMOS	EGBS/ESND	Données Individuelles Bénéficiaires exhaustives (DCIR/PMSI/ Causes de décès)
		Accessibles par BI4	Accessibles par SAS Guide ou R	
<b>ABM</b> Agence de biomédecine	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>ANAP</b> Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux	OUI	OUI	OUI	
<b>ANSM</b> Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>ANSP (SPF)</b> Agence nationale en sante publique	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>AROMSA</b> Association régionale des organismes de MSA	OUI	OUI	OUI	
<b>ARS</b> Agence régionale de santé	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>ASN</b> Autorité de sûreté nucléaire	OUI	OUI	OUI	
<b>ASSEMBLEE NATIONALE</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>ATIH</b> Agence technique de l'information sur l'hospitalisation	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CAMIEG</b> Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CANSSM</b> Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CARSAT Alsace Moselle</b>	OUI	OUI	OUI	
<b>CAVIMAC</b> Caisse d'assurance vieillesse invalidité et maladie des cultes	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CCMSA</b> Caisse Centrale de la MSA	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CGSS</b> Caisse Générale de Sécurité Sociale	OUI	OUI	OUI	
<b>CHU</b> Centre hospitalier universitaire <sup>(1)</sup>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CLCC</b> Centre de lutte contre le cancer <sup>(1)</sup>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CNAM</b> Caisse Nationale d'Assurance Maladie	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CNMSS</b> Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CNRS</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CNSA</b> Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>COUR DES COMPTES</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CPAM – DCGDR</b> Direction de Coordination de la Gestion des Risques	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>CPAM</b> Caisse Primaire d'Assurance Maladie	OUI	OUI	OUI	
<b>CRAMIF</b> Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile-de-France	OUI	OUI	OUI	
<b>CRPCEN</b> Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires	OUI	OUI	OUI	OUI

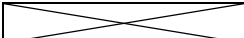
ORGANISMES	ARCHI	Produits semi-agrégés DAMIR AMOS	EGBS/ESND	Données Individuelles Bénéficiaires exhaustives (DCIR/PMSI/ Causes de décès)
		Accessibles par B14	Accessibles par SAS Guide ou R	
<b>DRSM</b> Direction Régionale du Service Médical	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>EFS</b> Etablissement Français du Sang	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>EHESP</b> Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>ELSM</b> Echelon Local du Service Médical	OUI	OUI	OUI	
<b>ENIM</b> Etablissement National des Invalides de la Marine	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>FFA</b> Fédération Française de l'Assurance (2)	OUI	OUI	OUI	
<b>FNMF</b> Fédération Nationale de la Mutualité Française (2)	OUI	OUI	OUI	
<b>Fonds CMU</b> Fonds de financement de la Couverture Maladie Universelle	OUI	OUI	OUI	
<b>HAS</b> Haute autorité de la sante	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>HCAAM</b> Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie	OUI	OUI	OUI	
<b>HDH</b> Health data Hub (ou <b>PDS</b> Plateforme des données de santé)	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>INCa</b> Institut National du Cancer	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>INED</b> Institut national d'études démographiques	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>INRIA</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>INSEE</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>INSERM</b> Institut national de la santé et de la recherche médicale	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>IRDES</b> Institut de recherche et documentation en économie de la sante	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>IRSN</b> Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire	OUI	OUI	OUI	
<b>Ministère Armées / SSA</b> Service de santé des armées	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Ministère Economie et Finances / DGT</b> Direction générale du trésor	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Ministère Economie et Finances / DGB</b> Direction générale du budget	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Ministère Solidarité et Santé / DGOS</b> Direction générale de l'offre de soins	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Ministère Solidarité et Santé / DGS</b> Direction générale de la sante	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Ministère Solidarité et Santé / DREES</b> Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Ministère Solidarité et Santé / DSS</b> Direction de la sécurité sociale	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Ministère Solidarité et Santé / SGMAS</b> Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>MSA</b> Mutualité sociale agricole	OUI	OUI	OUI	
<b>OFDT</b> Observatoire français des drogues et toxicomanies	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>ORS</b> Observatoire régional de la santé	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Port Autonome de Bordeaux</b>	OUI	OUI	OUI	OUI

<b>ORGANISMES</b>	<b>ARCHI</b>	<b>Produits semi-agrégés DAMIR AMOS</b>	<b>EGBS/ESND</b>	<b>Données Individuelles Bénéficiaires exhaustives (DCIR/PMSI/ Causes de décès)</b>
		Accessibles par BI4	Accessibles par SAS Guide ou R	
<b>RATP</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>SENAT</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>SLM</b> Section Locale Mutualiste	OUI	OUI	OUI	<del>Accessibles par SAS Guide ou R</del>
<b>SNCF</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>URPS</b> Union régionale des professionnels de santé	OUI	OUI	<del>Accessibles par SAS Guide ou R</del>	<del>Accessibles par SAS Guide ou R</del>
<b>URSSAF Caisse nationale (ex- ACOSS)</b>	OUI	OUI	OUI	OUI

- (1) retrouvez la liste exhaustive des organismes CHU et CLCC page 8  
 (2) accès maintenu jusqu'au 19 décembre 2021 – en cours de reconduction  
 (3) accès maintenu jusqu'au 21 avril 2027

**D'autres organismes, habilités à interroger le SNDS par autorisation sur projet, peuvent s'inscrire via le HDH (<https://www.health-data-hub.fr>)**

#### Légende :

	Pas d'accès
--	-------------

## Liste des CHU

**AP-HM (CHU MARSEILLE)**

---

**AP-HP (CHU DE PARIS)**

---

**CHR METZ THIONVILLE**

---

**CHR ORLEANS**

---

**CHU AMIENS**

---

**CHU ANGERS**

---

**CHU BESANCON**

---

**CHU BORDEAUX**

---

**CHU BREST**

---

**CHU CAEN**

---

**CHU CLERMONT FERRAND**

---

**CHU DIJON BOURGOGNE**

---

**CHU GRENOBLE ALPES**

---

**CHU LA REUNION**

---

**CHU LILLE**

---

**CHU LIMOGES**

---

**CHU MARTINIQUE**

---

**CHU MONTPELLIER**

---

**CHU NANCY**

---

**CHU NANTES**

---

**CHU NICE**

---

**CHU NIMES**

---

**CHU POINTRE A PITRE**

---

**CHU POITIERS**

---

**CHU REIMS**

---

**CHU RENNES**

---

**CHU ROUEN**

---

**CHU SAINT ETIENNE**

---

**CHU STRASBOURG**

---

**CHU TOULOUSE**

---

**CHU TOURS**

---

**HOSPICES CIVILS DE LYON (CHU DE LYON)**

---

## Liste des CLCC

**INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE L'OUEST- (CLCC ANGERS )**

---

**INSTITUT BERGONIE – (CLCC BORDEAUX)**

---

**CENTRE FRANÇOIS BACLESSE – (CLCC CAEN)**

---

**CENTRE JEAN-PIERRE PERRIN – (CLCC CLERMONT-FERRAND)**

---

**CENTRE GEORGES-FRANÇOIS LECLERC – (CLCC DIJON)**

---

**CENTRE OSCAR LAMBRET – (CLCC LILLE)**

---

**CENTRE LEON BERARD – (CLCC LYON)**

---

**INSTITUT PAOLI-CALMETTES – (CLCC MARSEILLE)**

---

**INSTITUT REGIONAL DU CANCER MONTPELLIER / VAL D'AURELLE – (CLCC MONTPELLIER)**

---

**INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE LORRAINE – (CLCC NANCY)**

---

**INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE L'OUEST - RENE GAUDUCHEAU – (CLCC NANTES)**

---

**CENTRE ANTOINE LACASSAGNE – (CLCC NICE)**

---

**INSTITUT CURIE – (CLCC PARIS)**

---

**INSTITUT JEAN GODINOT – (CLCC REIMS)**

---

**CENTRE EUGENE MARQUIS – (CLCC RENNES)**

---

**CENTRE HENRI BECQUEREL – (CLCC ROUEN)**

---

**CENTRE PAUL STRAUSS – (CLCC STRASBOURG)**

---

**INSTITUT CLAUDIUS REGAUD – (CLCC TOULOUSE)**

---

**GUSTAVE ROUSSY – (CLCC VILLEJUIF)**

---



### 3. PARCOURS DE FORMATIONS

- **Parcours** Votre organisme a un **accès sur projet** : échantillon, datamarts ou extraction via un espace projet sur le portail de la Cnam ou système fils.

**En complément** : Pour vos utilisateurs confirmés de données du SNDS, des passerelles entre certaines formations ont été autorisées, dans le cadre de l'application du décret SNDS n° 2021-848 du 29 juin 2021 et du passage de l'ancien EGBS vers le nouvel échantillon ESND. **Toutefois, le suivi des formations SNDS elles-mêmes reste fortement recommandé.**

Une confirmation de lecture de certains documents de passage sera demandée avant toute habilitation. Ces documents sont disponibles dans l'onglet Tableaux et Requêtes du portail SNDS, sous l'application Business Object, **Dossiers Publics/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formation/Passerelles.**

→ **Consulter le tableau en page 12 qui détaille les parcours de formation proposés avec passerelles.**

Pour en savoir plus sur ces modalités de passage, vous pouvez aussi contacter le Pôle Accompagnement en vous adressant à la boîte mail [snds.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr) [objet du message : Formations\_passerelle]

*La prise en compte du guide de bonnes pratiques SAS reste essentielle pour un passage réussi aux traitements sur données exhaustives.*

## Détails des différents parcours de formations

### Parcours

Accès sur projet : échantillon, datamarts ou extraction via un espace projet sur le portail de la Cnam ou système fils

#### Session d'information

organisée par le HDH en collaboration avec la Cnam :

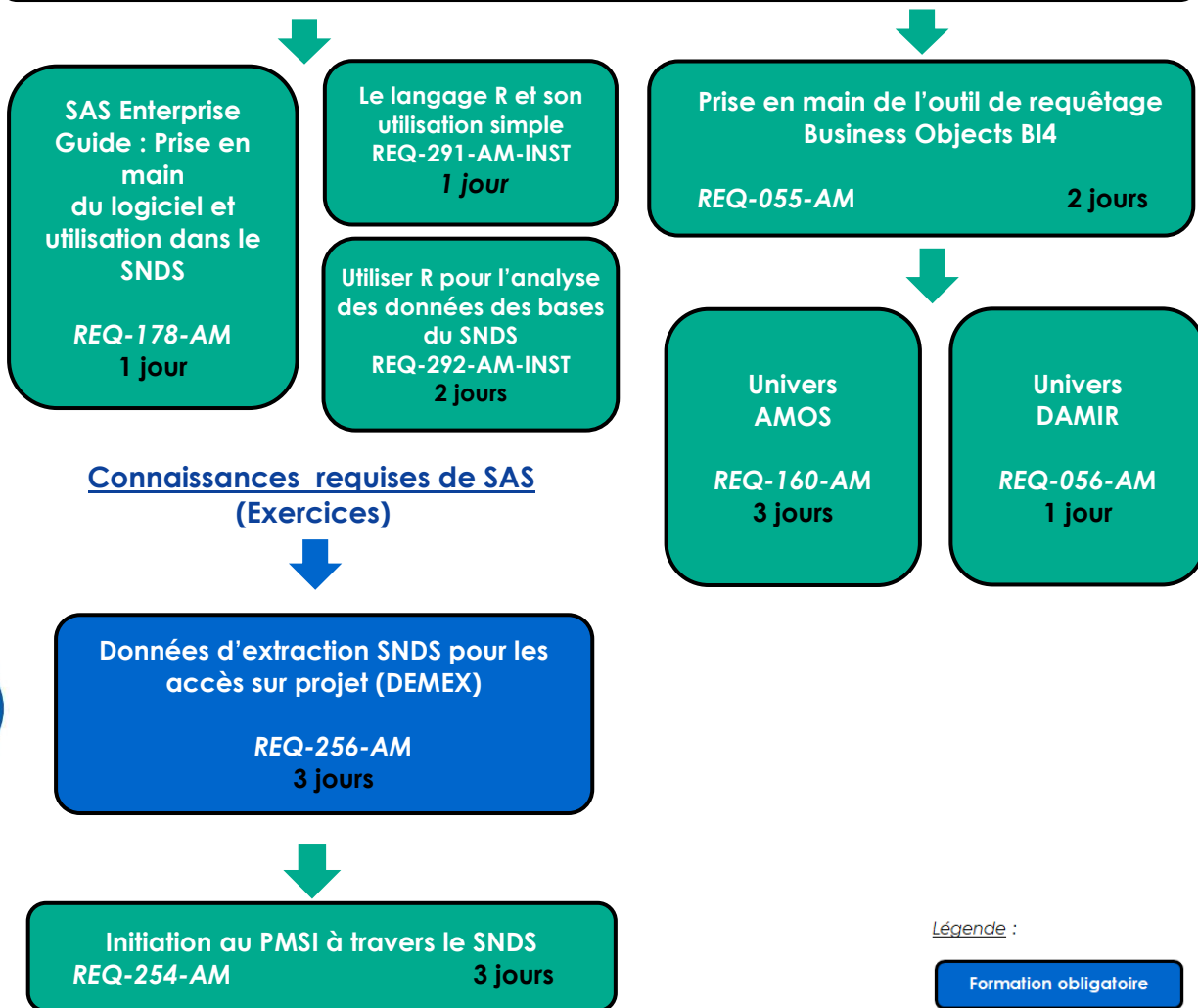
Pour toute demande concernant ce dispositif, n'hésitez pas à contacter le Health Data Hub : [contact@health-data-hub.fr](mailto:contact@health-data-hub.fr)



### Architecture et données du SNIIRAM/SNDS

(Obligatoire pour être habilité au SNDS)

REQ-054-AM



Légende :

Formation obligatoire

Formation facultative

Aucune formation n'est obligatoire, si l'utilisateur travaille sur une extraction de données SNDS via un système fils, et n'accède pas Aq ? au portail SNDS de la Cnam.

## Parcours de formation proposés avec passerelles

1- Je souhaite accéder à :	2- J'ai réalisé la formation suivante :	3- Que dois-je faire ?
Echantillon ESND	Aucune formation	<p>→ Je suis collaborateur d'un organisme ayant un accès permanent au SNDS, je réalise la formation <b>"Données Individuelles Bénéficiaires" (accès permanent)</b> réf. REQ-172-AM</p> <p>→ Je suis collaborateur d'un organisme porteur de projet et mon organisme ne bénéficie pas d'un accès permanent au SNDS, je réalise la formation <b>"Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (Demex)"</b> réf. REQ-256-AM</p>
	"EGBS" Réf. REQ-086-AM	<p>→ Je suis collaborateur d'un organisme ayant un accès permanent au SNDS, je lis le <b>support de formation "Données Individuelles Bénéficiaires (accès permanent)"</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formations, et je retourne <b>la confirmation de lecture Passage EGBS vers ESND / accès permanent signée</b> à la bal : <a href="mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr">snds.cnam@assurance-maladie.fr</a> [objet du mail : <b>Formations_passerelle</b>], afin que la Cnam ne bloque pas la demande d'habilitation qui sera réalisée par mon Autorité d'Enregistrement</p> <p>→ Je suis collaborateur d'un organisme porteur de projet et mon organisme ne bénéficie pas d'un accès permanent au SNDS, je lis le <b>support de formation "Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)"</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formations, et je retourne <b>la confirmation de lecture Passage EGBS vers ESND / accès sur projet signée</b> à la bal : <a href="mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr">snds.cnam@assurance-maladie.fr</a> [objet du mail : <b>Formations_passerelle</b>], afin d'être habilité par la Cnam</p>
	"DCIR/DCIRS pour les accès permanents" (DCIR, PMSI, Causes de décès) réf. REQ-172-AM <b>avant juin 2022</b>	Je lis la fiche <b>Comprendre : création échantillon "ESND"</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM/SNDS/ESND.
	"Données individuelles bénéficiaires (accès permanents)" (DCIR, PMSI, Causes de décès) réf. REQ-172-AM <b>depuis juin 2022</b>	Pour compléter les éléments partagés en formation, je lis le document <b>Comprendre : création échantillon "ESND"</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM-SNDS/ESND. Ce document sera mis à jour régulièrement.
	"Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)" réf. REQ-256-AM <b>avant septembre 2022</b>	Je lis le support de formation <b>"Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)"</b> , en particulier le <b>chapitre 9 consacré à l'ESND</b> , consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formations, et je retourne <b>la confirmation de lecture Passage DEMEX vers ESND signée</b> à la bal : <a href="mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr">snds.cnam@assurance-maladie.fr</a> [objet du mail : <b>Formations_passerelle</b> ], afin que la Cnam ne bloque pas la demande d'habilitation qui sera réalisée par mon Autorité d'Enregistrement
	"Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)" réf. REQ-256-AM <b>depuis septembre 2022</b>	La formation que j'ai suivie est suffisante pour être habilité à un projet ESND autorisé, et pour compléter les éléments partagés en formations, je lis le document <b>COMPRENDRE : création échantillon "ESND"</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM/SNDS/ESND. Ce document sera mis à jour régulièrement.
Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)	Aucune formation	Je réalise la formation <b>"Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (Demex)"</b> réf. REQ-256-AM
	"EGBS" Réf. REQ-086-AM	Je lis le support de formation <b>"Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)"</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formations, et je retourne <b>la confirmation de lecture Passage EGBS vers DEMEX signée</b> à la bal : <a href="mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr">snds.cnam@assurance-maladie.fr</a> [objet du mail : <b>Formations_passerelle</b> ] afin que la Cnam puisse procéder à mon habilitation.
	"DCIR/DCIRS pour les accès permanents" ou "Données individuelles bénéficiaires (accès permanents)" (DCIR, PMSI, Causes de décès) réf. REQ-172-AM	Je lis le support de formation <b>"Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)"</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formations, et je retourne <b>la confirmation de lecture Passage Données exhaustives du SNDS vers DEMEX signée</b> à la bal : <a href="mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr">snds.cnam@assurance-maladie.fr</a> [objet du mail : <b>Formations_passerelle</b> ] afin que la Cnam puisse procéder à mon habilitation.
Données exhaustives du SNDS (accès permanents)	Aucune formation	Je réalise la formation <b>"Données individuelles bénéficiaires" (accès permanents)</b> réf. REQ-172-AM
	"EGBS" Réf. REQ-086-AM	Je lis le support de formation <b>"Données individuelles bénéficiaires (accès permanents)"</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formations et je retourne <b>la confirmation de lecture Passage EGBS vers Données exhaustives du SNDS signée</b> à la bal : <a href="mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr">snds.cnam@assurance-maladie.fr</a> [objet du mail : <b>Formations_passerelle</b> ]
	"Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)" réf. REQ-256-AM	Je lis la fiche de <b>Passage DEMEX vers Données exhaustives du SNDS</b> consultable dans les dossiers publics du portail SNDS/Documentation SNIIRAM-SNDS/Formations/Passerelles, et je retourne <b>la confirmation de lecture signée</b> à la bal : <a href="mailto:snds.cnam@assurance-maladie.fr">snds.cnam@assurance-maladie.fr</a> [objet du mail : <b>Formations_passerelle</b> ]

## 4. MODALITES D'INSCRIPTION

### Organismes ayant un accès sur projet

Vous avez déposé un dossier auprès du Health Data Hub –HDH-, et votre demande d'accès a fait l'objet d'un **avis favorable du CESREES**, ou votre demande nécessite une décision d'approbation du Health Data Hub –HDH-, dans le cadre d'une procédure simplifiée pour l'accès aux données agrégées et/ou données échantillonnées ESND :

- Remplissez le **FORMULAIRE DE COMPLÉMENT D'INSCRIPTION / Formations SNDS pour un accès ponctuel sur projet** en page 14 de ce document et adressez-le à l'adresse suivante : [snads.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:snads.cnam@assurance-maladie.fr)
- Procédez à l'inscription de vos collaborateurs sur le site de l'Institut 4.10.



**Avant toute inscription, merci de REMPLIR LE FORMULAIRE disponible page suivante et de l'adresser à l'adresse courriel : [snads.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:snads.cnam@assurance-maladie.fr) (copie [contact@health-data-hub.fr](mailto:contact@health-data-hub.fr)) afin d'enregistrer les noms des collaborateurs qui vont suivre les formations. A défaut, les inscriptions sur le site de l'Institut 4.10 ne seront pas validées**

Vous appartenez à :	Modalités
<p>L'Institut 4.10 uniformise ses modalités d'inscription :</p> <p><b>1- Vous connaissez vos identifiant et mot de passe :</b></p> <p>Saisir votre demande sur le portail : <b>Institut-410 / Commande</b> <a href="https://catalogue-quatredix.valsoftware.cloud/CATALOGUE/search.aspx">https://catalogue-quatredix.valsoftware.cloud/CATALOGUE/search.aspx</a> puis cliquer sur <b>Connexion / Se connecter</b>, et saisir vos identifiants. Procéder à votre commande, et, si vous n'êtes pas le financeur de la formation, <b>indiquer dans la zone commentaire, le nom de la structure à laquelle la facture devra être adressée.</b></p> <p><b>2- Vous ne disposez pas encore de vos identifiant et mot de passe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Compléter le formulaire en cliquant sur le lien ci-dessous : <a href="https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfmVzyOPov5dZ4MAVv3v0ITSJ-hT4Bu_fILRAnkTgkIBAtw/viewform?c=0&amp;w=1">https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfmVzyOPov5dZ4MAVv3v0ITSJ-hT4Bu_fILRAnkTgkIBAtw/viewform?c=0&amp;w=1</a></li></ul> <p>L'Institut 4.10 reprendra contact avec vous pour transmettre votre identifiant de connexion sur son portail (Pour tout problème lors de la création de votre compte client, contactez : Marie-Joseph Robardet <a href="mailto:mjrobardet@institutquatredix.fr">mjrobardet@institutquatredix.fr</a>)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Saisir votre demande sur le portail : <b>Institut-410 / Commande</b> <a href="https://catalogue-quatredix.valsoftware.cloud/CATALOGUE/search.aspx">https://catalogue-quatredix.valsoftware.cloud/CATALOGUE/search.aspx</a> puis cliquer sur <b>Connexion / Se connecter</b>, et saisir vos identifiants. Procéder à votre commande, et, si vous n'êtes pas le financeur de la formation, <b>indiquer dans la zone commentaire, le nom de la structure à laquelle la facture devra être adressée.</b></li></ul> <p><b>Enfin, si un N° d'engagement doit apparaître sur votre facture (par exemple dans le cadre d'un dépôt sur CHORUS), merci de bien faire parvenir votre bon de commande avec les éléments nécessaires à l'adresse : <a href="mailto:do-msup-rh@institutquatredix.fr">do-msup-rh@institutquatredix.fr</a></b></p> <p><b>Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors d'une saisie sur le portail client de l'Institut 4.10</b></p>	

## **5. FICHES REPÈRES DES DIFFERENTES FORMATIONS**

**REQ-054-AM**

**Module : Architecture et données du SNIIRAM/SNDS**



## Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- comprendre les enjeux du projet SNDS
- comprendre la constitution des bases et modes opératoires d'accès aux magasins de données pour les utiliser
- donner un panorama des principaux produits de restitution du SNDS
- Aborder les données communes et règles d'interrogations à tous les produits de restitution du SNDS

## Moyens pédagogiques

Présentation théorique

## Prérequis

Aucun

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

E-Learning - Institut 4.10

## Tarif 2023

107 € par participant

## Contenu

- Présentation du Système National Inter-Régimes de l'Assurance Maladie (SNIIRAM) et du Système National des Données de Santé (SNDS) : le contexte, la création, la gouvernance, les conditions d'accès selon les organismes, le référentiel sécurité du SNDS qui règlemente sa gestion sécurisée, l'alimentation des données et le contenu progressif du SNDS d'ici 2019.
- Définition des principaux concepts de l'Assurance Maladie afin de mieux appréhender les données (ils seront également utiles pour les formations sur les produits du SNIIRAM/SNDS).
- Panorama de l'offre de service du SNIIRAM/SNDS : les données en open data, libre de réutilisation, et les données en environnement maîtrisé, déclinées par objectif : les dépenses, l'activité des professionnels de santé et établissements et le parcours du bénéficiaire des soins
- Documentation et support utilisateurs.

*Il s'agit d'une présentation théorique et non pratique.*

**REQ-055-AM**

**Module : Prise en main de l'outil de requête  
Business Object BI4**

**2 jours**

## Objectifs

Les utilisateurs seront capables :

- d'interroger avec l'outil de requête Business Objects version BI4 les données restituées au travers des univers BO du SNDS (AMOS, DAMIR...)

## Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

## Prérequis

- Avoir suivi le module "Architecture et données du SNIIRAM/SNDS"

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

Institut 4.10

## Tarif 2023

572 € par participant

## Contenu

Interroger les données des datamarts du SNDS avec l'outil de requête Business Object BI4 :

- Présentation de Business Intelligence (BI) : présentation de l'outil, utilité, vocabulaire et connexion aux données des datamarts sur le portail SNDS
- L'interface de requête BI dans l'éditeur de requêtes (Construire, modifier et exécuter une requête en « direct », enregistrer et exporter les résultats d'une requête, planifier un document, envoyer un document à un autre utilisateur, filtres, opérateurs et opérandes, ajouter/dupliquer/supprimer une requête ou la basculer sur un autre univers)
- L'interface des rapports BI dans l'éditeur de rapports (Visualisation des données du rapport, fusion de dimensions, suppression d'un objet dans un rapport, sections, saut, présentation des résultats, insérer une formule non pérenne, une variable pérenne, tri personnalisé, classement des données, alerteurs, saut de page, positionnement relatif, filtres de rapports, contrôles d'entrée, autres mises en forme). La fonctionnalité consistant à exporter un fichier Excel pour le joindre avec les données d'un datamart sera présentée.
- La documentation sur BI dans le portail

**REQ-056-AM**

**Module : Univers DAMIR**

**1 jour**

## Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- comprendre la finalité et la philosophie de l'univers DAMIR
- interroger les données de cet univers avec BO B14

## Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

## Prérequis

- Avoir suivi le module "Architecture et données du SNIIRAM/SNDS"
- Avoir suivi le module "BO B14" ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO B14

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

Institut 4.10

## Tarif 2023

236 € par participant

## Contenu

L'univers Dépenses de l'Assurance Maladie Inter Régimes permet de suivre les dépenses de santé de l'Assurance Maladie par postes de dépenses, ventilés par spécialités médicales des Professionnels de Santé, par type d'établissements de santé, par mois (de remboursement, de soins) et par département de résidence du bénéficiaire, du lieu d'exécution et de prescription.

- Le périmètre du suivi des dépenses dans le SNIIRAM/SNDS
- Présentation de l'Univers DAMIR
- Les principales dimensions et leurs précautions d'utilisation
- Les indicateurs
- Les sous-produits pour le suivi des dépenses
- L'assistance aux utilisateurs



**REQ-058-AM**

**Module : Univers SNIREP**

**1 jour**

## Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- comprendre la finalité et la philosophie de l'univers SNIREP
- interroger les données de cet univers avec BO BI4.

## Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

## Prérequis

- Avoir suivi le module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »
- Avoir suivi le module "BO BI 4" ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4
- Connaissance des données des établissements (GHS, TAA, ...)

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

Institut 4.10

## Tarif 2023

378 € par participant

## Contenu

L'univers SNIREP du SNIIRAM/SNDS permet de disposer d'informations en structure de dépenses et en volume d'activité des établissements privés. Il est possible de connaître ainsi l'activité précise d'un établissement privé.

- Présentation de l'univers SNIREP
- Les Contraintes et préconisations sur l'expression des requêtes
- Exercices et exemples de requêtes
- Les astuces et précautions

**REQ-160-AM**

**Module : Univers AMOS**

**3 jours**

## Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- comprendre la finalité et la philosophie des univers AMOS
- interroger les données de ces univers avec BO BI4
- comprendre les préconisations sur ces données

## Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

## Prérequis

- Avoir suivi le module "Architecture et données du SNIIRAM/SNDS"
- Avoir suivi le module "Bo BI4" ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4
- Connaissance de l'activité des PS

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

Institut 4.10

## Tarif 2023

1 019 € par participant

## Contenu

**Les univers « AMOS »** font suite à une refonte des univers Offre de soins – ODS – (y compris Univers CCAM et LPP).

Ils sont au nombre de 5 :

1. **Univers AMOS\_EXE\_PRS** (fusion des ex univers Offre de soins EXE, PRS et BEN) permet de décrire en un seul univers :
  - ☑ l'activité exécutée par les PS libéraux, leur démographie et niveaux géographiques
  - ☑ les prescriptions des PS libéraux et des établissements hospitaliers, leur démographie et niveaux géographiques
  - ☑ la patientèle, son profil, sa démographie et niveaux géographiques
2. **Univers AMOS\_CCAM\_Prestations** (refonte de l'univers "CCAM prestations") permet d'avoir une description de l'activité codée en CCAM pour les médecins, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes.
3. **Univers AMOS\_CCAM\_Associations** (refonte de l'univers "CCAM Associations") permet de faire des études sur les associations d'actes CCAM.
4. **Univers AMOS\_LPP** permet de décrire les prestations affinées de la LPP en termes de prescripteurs, fournisseurs libéraux et patientèle
5. **Univers AMOS\_CDS** (refonte de l'univers Offre de soins Auxiliaires médicaux) permet de décrire l'activité exécutée par les centres de santé / PMI y compris des médecins et chirurgiens-dentistes et leur patientèle.

- Présentation des univers AMOS
- Les contraintes et préconisations sur l'expression des requêtes
- Exercices et exemples de requêtes libres
- Présentation de requêtes prédéfinies proposées à l'utilisateur (ex : outil commissions)
- Les astuces et précautions à prendre

**REQ-178-AM**

**Module : SAS Entreprise Guide**  
**Prise en main du logiciel et utilisation dans le SNDS**

**1 jour**

## Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- naviguer dans l'interface SAS Guide
- requêter sur des bases accessibles par SAS Guide
- manipuler les données issues d'une requête dans SAS Guide

## Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

## Prérequis

- Avoir suivi le module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

Institut 4.10

## Tarif 2023

378 € par participant

## Contenu

Alternance d'exposés « pas à pas » et manipulations en direct sur des cas pratiques pour interroger avec l'interface SAS Entreprise Guide les données individuelles du SNDS (DCIR/DCIRS, EGBS, extraction DCIR via espace projet) restituées dans l'environnement SAS/Guide : apprentissage de l'interface SAS dans le portail SNDS, du requêtage et de l'élaboration de rapports jusqu'aux fonctions de statistiques descriptives simples.

REQ-172-AM

Module : Données Individuelles Bénéficiaires (Accès permanents)

3 jours

#### Parcours 1 Accès permanents

### Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- comprendre ce qu'est le DCIR
- savoir comment les données du DCIR sont chargées, structurées et sécurisées
- comprendre le modèle de données, ses règles de gestion et la mise en place de bonnes pratiques, dans la base source
- faire le lien entre le DCIR, les données du PMSI et les données des causes médicales de décès.
- Savoir utiliser le nouvel échantillon ESND

### Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

### Prérequis

- Avoir suivi le module «Architecture et données du SNIIRAM/SNDS»
- **Avoir suivi le module « SAS Entreprise Guide : Prise en main du logiciel et utilisation dans le SNDS » ou être autonome pour l'utilisation de l'interface de requêtage du logiciel SAS Enterprise Guide**
- Avoir déjà travaillé sur des bases de données complexes et très volumineuses

### Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne

### Lieu

Institut 4.10

### Tarif 2023

1 019 € par participant

### Contenu

Ce module permet **aux organismes en accès permanents** de réaliser des études économiques et/ou épidémiologiques en santé publique à partir des **données exhaustives du SNDS**, et en particulier du Datamart de Consommation Inter-Régime (DCIR), mais également à **partir des données échantillonnées (ESND)**.

- L'alimentation de l'entrepôt SNIIRAM et sa restitution DCIR
- Conditions d'accès à DCIR/ PMSI / Causes de décès et l'environnement de travail
- La structure de DCIR (tables, variables, indicateurs)
- Les tables des référentiels bénéficiaires associées à DCIR
- La jointure avec les données du PMSI et des causes médicales de décès
- La création du nouvel échantillon et la méthodologie du tirage au 2/100<sup>ième</sup>.

REQ-256-AM

Module : Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet  
(DEMEX)

3 jours

#### Parcours 2 Accès sur projet

### Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- accéder à l'espace projet contenant leurs données d'extraction
- comprendre ce qu'est le DCIR et savoir quelles sont les données fournies dans les extractions (DCIR, PMSI, Causes de décès)
- interroger les données des extractions DCIR avec SAS Entreprise Guide
- connaître les préconisations d'utilisation de ces données
- Savoir utiliser le nouvel échantillon ESND

### Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

### Prérequis

- Avoir suivi le module «Architecture et données du SNIIRAM/SNDS»
- **Avoir suivi le module « SAS Entreprise Guide : Prise en main du logiciel et utilisation dans le SNDS » ou être autonome pour l'utilisation de l'interface de requêtage du logiciel SAS Enterprise Guide**
- Avoir déjà travaillé sur des bases de données complexes et très volumineuses

### Public concerné

Toute personne nommément désignée dans la convention passée entre son organisme et la Cnam, pour l'extraction de données SNDS, après avis favorable du CESREES, ou pour l'accès aux données échantillonnées, après accord CNIL ou accord HDH dans le cadre d'une procédure simplifiée.

### Lieu

Institut 4.10

### Tarif 2023

828 € par participant

### Contenu

Ce module s'adresse aux utilisateurs des extractions de données SNDS, et est accessible dès obtention d'un avis favorable du CESREES pour leur projet. Il s'adresse également aux porteurs de projet ayant un accès aux données échantillonnées (accord Cnil ou procédure simplifiée HDH). Il est obligatoire dans ces deux cas.

La présentation du portail SNDS et des Données d'extraction DCIR s'articule autour des axes suivants :

- **Présentation du portail de données SNDS** : connexion au portail, accès aux espaces de travail et outils disponibles (planification et imports/exports)
- **Formation pratique sur les données d'extraction du DCIR** telles qu'elles sont délivrées dans votre espace projet sur le portail SNDS ou déposées dans une bulle sécurisée au sein de votre organisme :
  - Présentation générale du circuit d'alimentation des données DCIR, PMSI et causes de décès : comment elles sont chargées, structurées et sécurisées
  - Les différentes notions de bénéficiaires, les méthodes de ciblage pour une extraction et les méthodes d'appariements. Le référentiel des bénéficiaires
  - Le modèle de DCIR : présentations de certaines variables et règles de gestions des indicateurs, jointures, table centrale des prestations et tables des prestations affinées, règles de gestion des indicateurs ...
  - Le référentiel médicalisé des bénéficiaires
  - La jointure avec les données du PMSI et des Causes médicales de décès
- **Information sur la création de l'échantillon bénéficiaires ESND.**
  - La méthode de tirage des bénéficiaires
  - Le modèle ESND identique au modèle DCIR,

REQ-254-AM

Module : Initiation au PMSI à travers le SNDS

3 jours

## Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- Connaître les concepts du PMSI et visualiser toutes les tables accessibles au travers du Système National des Données de Santé
- Interroger les données des 4 PMSI (MCO, SSR, HAD et PSY)
- Citer les préconisations d'utilisation de ces données

## Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

## Prérequis

- Avoir suivi le module «Architecture et données du SNIIRAM/SNDS»
- Avoir suivi le module « SAS Entreprise Guide : Prise en main du logiciel et utilisation dans le SNDS » ou être autonome pour l'utilisation de l'interface de requêtage du logiciel SAS Enterprise Guide
- Avoir suivi le module « Données Individuelles Bénéficiaires » ou le module «Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX)»

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger les données individuelles bénéficiaires sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

Institut 4.10

## Tarif 2023

1 019 € par participant

## Contenu

Formation pratique de 3 jours sur les données du PMSI accessibles dans le SNDS et pouvant être appariées avec les données de consommations de ville DCIR.

- Introduction et présentation générale du PMSI (genèse, évolution des financements, intégration des données, conditions d'accès)
- Description pour chaque PMSI (MCO, Actes et Consultations Externes, SSR, HAD et PSY) :
  - Principaux concepts (communs et spécifiques) à connaître pour chaque PMSI
  - Structuration des tables, les principales variables
  - Mise en pratique sous forme d'exercices

**REQ-291-AM**

**Module : le langage R et son utilisation simple**

**1 jour**

## Objectifs

Les utilisateurs seront capables de comprendre les bases du langage R et découvrir l'environnement de programmation

## Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques

## Prérequis

- Avoir suivi le module «Architecture et données du SNIIRAM/SNDS»

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

Institut 4.10

## Tarif 2023

394 € par participant

## Contenu

Acquisition des bases du langage R et de l'utilisation du logiciel RStudio.

- Introduction à l'écosystème R
- Présentation du système R à travers le logiciel RStudio
- Conventions
- Les bases de R
- Les fonctions et boucles
- L'analyse simple de données
- Importations et exportations de données

**REQ-292-AM**

**Module : utiliser R pour l'analyse des données des bases SNDS**

**2 jours**

## Objectifs

Les utilisateurs seront capables de :

- utiliser R et RStudio pour l'importation de données,
- structurer des données et réaliser des traitements avec le langage R,
- travailler avec R dans l'environnement SNDS

## Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques sur les données du SNDS

## Prérequis

- Avoir suivi le module «Architecture et données du SNIIRAM/SNDS»
- Avoir suivi la formation REQ-291-AM-INST ou connaître les bases de R

## Public concerné

Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne ou par projet

## Lieu

Institut 4.10

## Tarif 2023

600 € par participant

## Contenu

**Jour 1** : Réalisation des opérations de manipulation de données telles que les filtrages, les tris, les agrégations, les jointures et la restructuration.

- Accès aux bases SNDS
- Importation/ Exportation de données
- Présentation du format tidy
- Enchaînements des opérations (piping)
- Restructurer les données avec tidyr
- Manipulation simple des données avec dplyr

**Jour 2** : Réalisation de traitements de données avancés.

- Manipulation avancée des données avec dplyr
- Gestion des dates avec lubridate
- Gestion des chaînes de caractères avec stringr
- Programmation avec dplyr et tidyr



## 6. DATES DES FORMATIONS PROGRAMMÉES

*Les dates communiquées sont des dates prévisionnelles, ces dates peuvent être supprimées, à la suite de contraintes, à l'inverse des dates supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction des besoins.*


### Module « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »

REQ-054-AM

**Cette formation est la seule admise pour pouvoir accéder aux données**

Prérequis = aucun

Cette formation **théorique à suivre désormais en E-learning** présente la genèse du SNIIRAM/SNDS, les procédures pour y accéder (sécurité, profils, ...) et les principaux produits restitués (données agrégées, individuelles ...): aucune pratique ne sera faite sur les produits SNDS (voir formations produits). **Il est obligatoire d'avoir suivi cette formation pour être habilité au SNDS**

 E-LEARNING	Durée	Public concerné	Tarif 2023
	7 h	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNDS sur autorisation pérenne* ou par projet  * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	107 €

Consulter le catalogue de l'Institut 4.10 pour l'inscription en cliquant [ici](#)

### Module « Prise en main de l'outil de requêtage Business Objects BI4 »

REQ-055-AM

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2023	Etat de la session
Mardi 1er fév. au mercredi 2 fév. 2023	2 jours	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNIIRAM/ SNDS sur autorisation pérenne* ou par projet  * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	572 €	Session libre
Mercredi 8 mars au jeudi 9 mars 2023	2 jours	Paris		572 €	Session libre

Consulter le catalogue de l'Institut 4.10 pour l'inscription en cliquant [ici](#)

## FORMATIONS SNIIRAM/SNDS Planning et descriptif Janvier à mars 2023

### Module « Univers DAMIR »

**REQ-056-AM**

*Prérequis* = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS » et « Prise en main de l'outil de requêtage BO BI4 » ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4.

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2023	État de la session
Vendredi 3 fév. 2023	1 jour	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNIIRAM/ SNDS sur autorisation pérenne* ou par projet	236 €	Session libre
Mercredi 10 mars 2023	1 jour	Paris	* Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	236 €	Session libre

Consulter directement sur le site de l'Institut 4.10 les disponibilités de ces sessions en cliquant [ici](#)

### Module « Univers AMOS »

**REQ-160-AM**

*Prérequis* = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS » et avoir suivi la formation « Prise en main de l'outil de requêtage BO BI4 » ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4.

La formation aux univers AMOS nécessite une connaissance préalable de l'activité des PS.

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2023	État de la session
Mardi 7 fév. au jeudi 9 fév. 2023	3 jours	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger le SNIIRAM/ SNDS sur autorisation pérenne* ou par projet  * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	1 019€	Session libre

Consulter directement sur le site de l'Institut 4.10 les disponibilités de ces sessions en cliquant [ici](#)

## Module « Univers SNIREP »

**REQ-058-AM**

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS » et avoir suivi la formation « Prise en main de l'outil de requêtage BO BI4 » ou être autonome sur le requêtage via l'outil BO BI4.

Ce module pourra être programmé, si un nombre suffisant d'utilisateurs sont à former.

Pour vous inscrire, consulter directement le site de l'Institut 4.10 en cliquant [ici](#), et cliquer sur le bouton



7.0 heures  
A partir de: 374,00 €  
Référence: LI-REQ-058-AM-INST  
**Demander un INTRA**

L'Institut 4.10 reprendra contact avec vous pour proposer une date de formation

## Module « SAS Entreprise Guide : Prise en main du logiciel et utilisation dans le SNDS »

**REQ-178-AM**

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »

Cette formation est destinée à l'attention des utilisateurs qui ne connaissent pas SAS Guide et est préconisée pour les utilisateurs qui souhaitent suivre les formations « Données individuelles bénéficiaires » ou « Données d'extractions SNDS pour les accès sur projet (DEMEX).

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2023	Etat de la session
Mardi 10 janv. 2023	1 jour	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger DCIR ou Echantillon ESND sur autorisation pérenne* ou par projet, ou tout utilisateur d'une extraction de données SNDS (DEMEX) sur espace projet SNDS  * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	378 €	Session libre
Mardi 14 fév. 2023	1 jour	Paris		378 €	Session libre
Mardi 7 mars 2023	1 jour	Paris		378 €	Session libre

Consulter directement sur le site de l'Institut 4.10 les disponibilités de ces sessions en cliquant [ici](#)

#### Module « Le langage R et son utilisation simple »

**REQ-291-AM**

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS »

Cette formation est destinée à l'attention des utilisateurs qui ne connaissent pas R et R Studio.

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2023	Etat de la session
Mercredi 25 janv. 2023	1 jour	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé à interroger DCIR ou échantillon ESND sur autorisation pérenne ou par projet, ou tout utilisateur d'une extraction de données SNDS (DEMEX) sur espace projet SNDS	394€	Session libre
Mercredi 22 fév. 2023	1 jour	Paris		394€	Session libre
Mercredi 29 mars 2023	1 jour	Paris		394€	Session libre

Consulter directement sur le site de l'Institut 4.10 les disponibilités de ces sessions en cliquant [ici](#)

#### Module « Utiliser R pour l'analyse des données des bases du SNDS »

**REQ-292-AM**

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS » Et avoir suivi la formation REQ-280-R1-AM ou connaître les bases de R

Cette formation est destinée à l'attention des utilisateurs qui ne connaissent pas R et R Studio.

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2023	Etat de la session
Judi 26 et vendredi 27 janvier 2023	2 jours	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé* à interroger DCIR ou échantillon ESND sur autorisation pérenne ou par projet, ou tout utilisateur d'une extraction de données SNDS (DEMEX) sur espace projet SNDS	600€	Session libre
Judi 23 et vendredi 24 février 2023	2 jours	Paris		600€	Session libre
Judi 30 et vendredi 31 mars 2023	2 jours	Paris		600€	Session libre

Consulter directement sur le site de l'Institut 4.10 les disponibilités de ces sessions en cliquant [ici](#)

**Parcours** Accès sur projet

**Module « Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX) »** **REQ-256-AM**

**Cette formation est la seule admise pour pouvoir accéder aux données d'extraction du SNDS et/ou aux données échantillonnées ESND pour les accès sur projet.**

Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS » et la formation « SAS Entreprise Guide : Prise en main du logiciel et utilisation dans le SNDS » ou être autonome pour l'utilisation de l'interface de requête du logiciel SAS Enterprise Guide et avoir déjà travaillé sur des bases de données complexes et très volumineuses.

Cette formation s'adresse **aux utilisateurs des extractions de données SNDS**, et est accessible dès obtention d'un avis favorable du CESREES. Elle s'adresse également **aux porteurs de projet ayant une autorisation pour accéder aux données échantillonnées ESND** (de la CNIL ou simplifiée du HDH). **Elle est obligatoire dans ces deux cas.**

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2022	Etat de la session
Mardi 17 janv. au jeudi 19 janv. 2023	3 jours	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé <b>en accès sur projet</b> à interroger le SNDS sur <b>une extraction de données ou sur l'échantillon ESND</b>	828€	Session libre
Mercredi 8 fév. au vendredi 10 fév. 2023	3 jours	Paris		828€	Session libre
Mercredi 15 mars au vendredi 17 mars 2023	3 jours	Paris		828€	Session libre

Consulter directement sur le site de l'Institut 4.10 les disponibilités de ces sessions en cliquant [ici](#)

**Module « Initiation au PMSI à travers le SNDS »**

**REQ-254-AM**

*Prérequis = avoir suivi la formation « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS », avoir suivi la formation « Données individuelles bénéficiaires » ou la formation « Données d'extraction SNDS pour les accès sur projet (DEMEX) ».*

*Avant de réaliser cette formation, il est conseillé d'avoir suivi la formation « SAS Entreprise Guide : Prise en main du logiciel et utilisation dans le SNDS » ou être autonome pour l'utilisation de l'interface de requêtage du logiciel SAS Enterprise Guide et avoir déjà travaillé sur des bases de données complexes et très volumineuses.*

Date des sessions	Durée	Site	Public concerné	Tarif 2022	Etat de la session
Mercredi 18 janv. au vendredi 20 janv. 2023	3 jours	Paris	Toute personne appartenant à un organisme autorisé* à interroger DCIR ou échantillon ESND sur autorisation pérenne ou par projet, ou tout utilisateur d'une extraction de données SNDS (DEMEX)  * Retrouvez la liste des organismes autorisés pages 5 à 8	1 019 €	Session libre
Mercredi 22 fév. au vendredi 24 fév. 2023	3 jours	Paris		1 019 €	Session libre
Mercredi 15 mars au vendredi 17 mars 2023	3 jours	Paris		1 019 €	Session libre

Consulter directement sur le site de l'Institut 4.10 les disponibilités de ces sessions en cliquant [ici](#)

## 7. PLANNING VISUEL

Retrouvez toutes les sessions disponibles sur le planning visuel

### Janvier 2023

	WE	2	4	4	5	6	WE	9	10	11	12	13	WE	16	17	18	19	20	WE	23	24	25	26	27	WE	30	31
BO BI4																											
DAMIR																											
AMOS																											
SAS Guide																											
DIB																											
R 291																											
R 292																											
PMSI																											
DONNEES EXTRACTION																											

### Février 2023

	1	2	3	WE	6	7	8	9	10	WE	13	14	15	16	17	WE	20	21	22	23	24	WE	27	28	
BO BI4																									
DAMIR																									
AMOS																									
SAS Guide																									
DIB																									
R 291																									
R 292																									
PMSI																									
DONNEES EXTRACTION																									

### Mars 2023

	1	2	3	WE	6	7	8	9	10	WE	13	14	15	16	17	WE	20	21	22	23	24	WE	27	28	29	30	31
BO BI4																											
DAMIR																											
AMOS																											
SAS Guide																											
DIB																											
R 291																											
R 292																											
PMSI																											
DONNEES EXTRACTION																											

#### Légende :

Institut 4.10 Paris

Institut 4.10 Tours

C = Session Complète

A = Session Annulée

R = Session Réservee